



CANTON DE FRIBOURG

URGENCE

Recommandations en cas d'urgence





144



PREMIERS SECOURS

GARDER SON CALME

Maîtriser la situation

- déterminer l'ampleur et la gravité
- combien de personnes sont impliquées

Identifier les dangers

- pour soi-même
- pour les victimes
- pour les secouristes
- pour les tiers

AGIR

- de façon réfléchie
- se mettre à l'abri du danger
- mettre les victimes en sécurité
- sécuriser le lieu

ALERTER

- Qui appelle?
- Que s'est-il passé?
- Où cela s'est-il produit?
- Nombre de personnes à secourir?
- Quand cela s'est-il produit?

PORTER SECOURS

Accident
Malaise

144
Ambulance
Médecin d'urgence

145
Toxiques





118



GARDER SON CALME

Maîtriser la situation

- déterminer l'ampleur de l'événement
- combien de personnes sont impliquées

Identifier les dangers

- pour soi-même
- pour les personnes présentes

Début d'incendie
p. ex. poubelles, PC,
appareil, etc.

ALERTER

Qui appelle?

Qu'est-ce qui brûle?

Où cela s'est-il produit?

Combien de personnes sont impliquées
(pour information aux secouristes)?

SAUVER

- agir de façon réfléchie
- sauver les êtres humains
- fermer les portes et les fenêtres
- quitter le local en prenant ses effets personnels (si les corridors et/ou les cages d'escaliers sont fortement envahis par la fumée, rester dans le local, étancher les portes et attendre devant les fenêtres fermées).
- emprunter les issues de secours indiquées
- n'utiliser ni l'ascenseur ni le monte-charge
- ne pas aller au parking souterrain ou garage
- suivre les indications du service d'intervention
- ne pas revenir en arrière sans y avoir été invité
- se rendre au lieu de rassemblement et annoncer votre arrivée
- attendre les instructions
- quitter le lieu de rassemblement uniquement après délibération par les instances officielles

Autoprotection
avant protection
des objets!

Sauvetage des vies
avant la lutte
contre le feu!

ÉTEINDRE

- combattre le feu avec les moyens à disposition (extincteurs, lances depuis postes incendies fixes, couvertures, etc.)



GARDER SON CALME

Maîtriser la situation

- se conformer aux ordres des services d'intervention
- observer les messages diffusés
- nombre de personne à évacuer (chacun doit se responsabiliser)

AGIR

- de façon réfléchie
- quitter le local en prenant ses effets personnels
- fermer la porte mais pas à clef
- aider les handicapés
- suivre les indications du service d'intervention
- **n'utiliser ni l'ascenseur ni le monte-charge**
- ne pas aller au parking souterrain ou garage
- ne pas revenir en arrière sans y avoir été invité
- se rendre au lieu de rassemblement et annoncer votre arrivée
- attendre les instructions
- quitter le lieu de rassemblement uniquement après délibération par les instances officielles



A l'enclenchement
de la sirène
Ordre du service
d'intervention
Ordre écrit et/ou oral





118



GARDER SON CALME

Maîtriser la situation

- déterminer l'ampleur et la gravité

Odeur de gaz
Bruit d'échappement
et fuite de gaz

INTERVENIR

- supprimer toute source d'allumage!
- si possible, essayer de fermer la source de gaz
- aérer au mieux en ouvrant les fenêtres
- éviter la propagation de gaz dans les locaux annexes (fuite de gaz!)

INFORMER

- oralement les personnes en danger
(ni par téléphone ou natel)
- frapper aux portes
(ne pas sonner)

AGIR

- de façon réfléchie
- quitter le local en prenant ses effets personnels
- emprunter les issues de secours indiquées
- n'utiliser ni l'ascenseur ni le monte-charge
- ne pas aller au parking souterrain ou garage
- se rendre au lieu de rassemblement et annoncer votre arrivée
- attendre les instructions
- quitter le lieu de rassemblement uniquement après délibération par les instances officielles

ALERTER

- **les pompiers en restant à bonne distance**



GARDER SON CALME

Maîtriser la situation

- éviter toute situation de panique



Tremblement de terre

PROTÉGER

- dans le bâtiment

sous un cadre de porte ou une table solide

- à l'extérieur

éviter la proximité des bâtiments, des ponts, des lampadaires et des conduites aériennes/lignes électriques (danger d'écroulement)

AGIR

- de façon réfléchie
- déterminer l'ampleur et la gravité des dangers
- s'attendre à des tremblements secondaires
- allumer la radio et suivre les consignes qui y sont données
- prodiguer les premiers soins aux victimes
- pas de conversations téléphoniques privées
- pas de déplacements privés en voiture
- mettre hors service les conduites d'eau, de gaz et d'électricité
- suivre les consignes de la police, des sapeurs-pompiers et des services de secours





117



GARDER SON CALME

Maîtriser la situation

- prendre au sérieux chaque acte de violence

COMPORTEMENT

- dans chaque situation, agir de façon réfléchie

FACE A FACE

- rendre l'interlocuteur/trice conscient/e du caractère inacceptable de ses propos
- mettre immédiatement fin à l'entretien
- si possible, identifier la personne

Si la personne refuse

- appeler immédiatement à l'aide (collègues, passants, etc.)
- s'éloigner dans la mesure du possible de l'agresseur
- sous la menace d'une arme ou d'un objet contendant, se soumettre sans condition
- déclencher l'alarme (si possible et disponible)
- **ne jamais jouer au héros**

PAR TÉLÉPHONE

- garder son calme
- enregistrer l'appel ou noter fidèlement le message en essayant de prolonger la conversation et en notant:
 - le texte de la menace
 - les revendications
 - le lieu de la menace
 - l'endroit où l'objet est déposé
- faire répéter volontairement le message
- tenter d'identifier l'interlocuteur/trice
 - son n° de téléphone (év. par le standard)
 - homme ou femme
 - langue, dialecte, accent
 - autres caractéristiques
- être attentif aux bruits de fond, à l'accent, aux défauts de prononciation ou tout autre critère permettant l'identification du lieu et de l'auteur
- informer un supérieur

PAR ÉCRIT

- sauvegarder le message et son enveloppe en le plaçant dans une fourre en papier (sans plier) et ne plus le toucher
- informer un supérieur

Psychique

Verbale

Physique

Sexuelle

Matérielle

Economique





117



Alerte à la bombe et
à l'explosif

GARDER SON CALME

Maîtriser la situation

- prendre au sérieux chaque alerte soit par téléphone soit par écrit

COMPORTEMENT

- dans chaque situation, agir de façon réfléchie

PAR TÉLÉPHONE

- enregistrer l'appel ou noter fidèlement le message en essayant de prolonger la conversation et en notant:
 - le texte de la menace
 - les revendications
 - le lieu de la menace
 - l'endroit où l'objet est déposé
- faire répéter volontairement le message
- tenter d'identifier l'interlocuteur/trice
 - n° de téléphone de l'appelant, son numéro de téléphone (év. par le standard)
 - homme ou femme
 - langue, dialecte, accent
 - autres caractéristiques
- être attentif aux bruits de fond, à l'accent, aux défauts de prononciation ou tout autre critère permettant l'identification du lieu et de l'auteur
- rendre l'interlocuteur/trice conscient/e des conséquences que l'attentat risque de provoquer de nombreuses victimes

CONTAMINATION
POSSIBLE!

PAR ÉCRIT

- sauvegarder le message et son enveloppe sans les plier en les plaçant immédiatement dans une fourre en papier et ne plus les toucher

AVERTIR

- immédiatement la direction qui prendra la décision de faire appel à la police cantonale





117



VIOLENCE

Objets suspects
déposés/envoyés

OBJETS SUSPECTS

- être en permanence attentif aux objets laissés dans des zones accessibles au public
- prendre au sérieux chaque objet suspect

COMPORTEMENT

Maîtriser la situation

- agir de façon réfléchie
- ne toucher en aucun cas à un colis ou un objet suspect et s'éloigner immédiatement

AVERTIR

- immédiatement la direction qui prendra la décision de faire appel à la police cantonale

ENVOIS POSTAUX SUSPECTS

- être en permanence attentif aux enveloppes ou paquets suspects (expéditeur, volume, affranchissement, adresse)

COMPORTEMENT

Maîtriser la situation

- agir de façon réfléchie
- ne pas ouvrir, ni modifier quoi que ce soit à l'envoi
- ne pas secouer la lettre ou le paquet
- placer la lettre ou le paquet dans un sac en plastique
- éviter le déversement du contenu
- quitter la pièce et fermer la porte à clef
- barrer l'accès à la zone menacée
- se laver les mains avec du savon

si le produit suspect s'est déjà répandu sur une surface

- fermer les fenêtres
- ne pas tenter de nettoyer la surface contaminée
- couvrir la surface (vêtement, papier, couvertures, etc.)

DANGER
DE
CONTAMINATION!

AVERTIR

- immédiatement la direction qui prendra la décision de faire appel à la police cantonale, puis les services sanitaires

IMPORTANT

- établir la liste de toutes les personnes présentes
- ne pas quitter l'aire du secteur contaminé





144



GARDER SON CALME

Maîtriser la situation

- déterminer l'ampleur et la gravité
- combien de personnes sont touchées

Identifier les dangers

- pour vous-même
- pour personnes du service
- pour les tiers

Corrosion

Absorption percutanée, par inhalation ou par ingestion

AGIR

- de façon réfléchie

Corrosion

- enlever les habits imprégnés
 - rincer les parties atteintes du corps à l'eau courante (min. 10 min.)
 - ne pas neutraliser
- *

Intoxication par absorption percutanée

- enlever les habits imprégnés
 - rincer les parties atteintes du corps à l'eau courante, ne pas frotter
- *

Intoxication par inhalation

- mettre la victime à l'air frais (auto-protection!)
 - effectuer les mesures de premier secours
- *

Intoxication par ingestion

- ne rien lui administrer par la bouche
 - contacter le 145 et suivre ses directives
- *

*

- consulter la fiche de données de sécurité
- contacter toujours le 144, le médecin et/ou 145
- si les yeux sont atteints par un produit chimique quelconque, les rincer à l'eau courante. Si des lentilles de contact sont portées elles doivent être ôtées par le porteur ou une personne compétente. Ne pas insister si elles adhèrent.

144

Ambulance
Médecin d'urgence

145

Toxiques





INFORMATIONS GÉNÉRALES

RENSEIGNEMENTS

Service du personnel et d'organisation
rue Joseph-Piller 13
CH-1700 Fribourg

E-mail spo@fr.ch
Tél. ++41 26 305 32 52
Fax ++41 26 305 32 49

NUMÉROS D'URGENCE

Urgence sanitaire/ambulance	144
Police	117
Pompiers	118
Centre toxicologique	145

HÔPITAUX

Sarine - HFR Fribourg - Hôpital cantonal
Tél. 026 426 71 11

Lac - HFR Meyriez-Morat
Tél. 026 672 51 11

Gruyère - HFR Riaz
Tél. 026 919 91 11

Singine - HFR Tavel
Tél. 026 494 44 11

Glâne - HFR Billens
Tél. 026 652 81 81

Veveyse - HFR Châtel-St-Denis
Tél. 021 948 31 11



INFORMATIONS GÉNÉRALES



DIVERS

Centres de consultation

Centre de consultation LAVI pour femmes
Case postale 1400, 1701 Fribourg
Tél. 026 322 22 02
info@sf-lavi.ch

Centre de consultation LAVI pour enfants,
hommes et les victimes de la circulation
Rue Hans-Fries 1
Case postale 29
1705 Fribourg
Tél. 026 305 15 80

Renseignement et coordination LAVI (Indemnisation et réparation morale)

Service de l'action sociale
Rte des Cliniques 17,
Case postale
1701 Fribourg
Tél. 026 305 29 92
www.fr.ch/sasoc

Ecoute

La Main tendue
jour et nuit, écoute et conseils
Tél. 143

Centre Suisse d'information toxicologique Schweizerisches toxikologisches Informa- tionszentrum

Freiestrasse 16
8032 Zürich
Tél. 145

